

Agrovitiforesterie

La réintroduction de la biodiversité végétale dans les vignobles grâce à des pratiques viticoles ancestrales

Guillaume Tozer

Ingenieur culturel, historien – Fonds Charlois pour l'Art et la Forêt – Murlin – France.

À l'origine, la vigne (*Vitis vinifera*) est une liane sarmenteuse de la famille des *Vitaceae*, et, comme toute liane, elle est naturellement liée à l'arbre (1). L'apparence actuelle de la vigne est le résultat de plusieurs siècles de domestication par l'homme qui a su en améliorer constamment le rendement en adaptant au mieux les pratiques viticoles aux particularités des différents terroirs. Cependant, les spécificités régionales liées à la conduite de la vigne ou à la complantation ont, pour beaucoup, disparu au début du XX^e siècle suite à la crise du phylloxéra. Cette importante crise, à laquelle il a fallu apporter une réponse rapide et efficace, a en effet été synonyme de mise en place d'une uniformisation des pratiques (modèle de monoculture viticole) qui a permis de diminuer les coûts de main-d'œuvre, d'optimiser les rendements et de restructurer les vignobles pour les adapter à la mécanisation des activités viticoles.

Histoire du compagnonnage entre l'arbre et la vigne

Les pratiques viticoles ancestrales liées à l'arbre, que ce soit quand il sert de tuteur ou quand il est complanté, pourraient jouer un rôle essentiel dans le retour à une viticulture biodiversifiée prônée par l'agroécologie. À condition que les acteurs de la filière s'y retrouvent et que le modèle soit économiquement viable.

L'agrovitiforesterie consiste notamment à réintroduire des pratiques viticoles attestées depuis l'Antiquité grâce à certains auteurs

(1) En Italie, la vigne conduite sur un arbre est appelée *vite maritata* ce qui signifie « vigne mariée ».



Gravure d'Antonio Tempesta (1599) figurant les vendanges au mois de septembre. On y distingue deux manières de conduire la vigne : la conduite sur échelas et la conduite sur arbres.



La fête des vendanges de Raffaello Sorbi (1893).

comme Columelle (I^{er} siècle après J.-C.) ou Pline l'Ancien (23-79). Dans son *Histoire Naturelle* (Livre XIV), Pline l'Ancien indique par exemple que « dans la Campanie, on marie les vignes aux peupliers : embrassant cet époux qu'on leur donne, elles étendent le long de ses rameaux leurs tiges noueuses comme autant de bras amoureux, et en atteignent le sommet à une telle hauteur, que le vendangeur stipule, dans son marché [avec le propriétaire], le prix du bûcher et du tombeau » en cas de décès accidentel.

Columelle décrit, quant à lui, l'usage des *rumpotinum* ou arbres-tuteurs (*De l'Agriculture*, V, 7) : « Il y a dans les Gaules une autre espèce de plants d'arbres mariés aux vignes, et qu'on appelle *rumpotinum* : il exige des sujets de petite taille et peu garnis de feuillage. L'obier surtout paraît propre à cet usage : c'est un arbre semblable au cornouiller. Au

surplus, la plupart des vigneron ont recours, pour le même service, au cornouiller, au charme, à l'orme, et quelquefois au saule. Quant à ce dernier arbre, il ne faut s'en servir que dans les localités marécageuses, où les autres arbres ne prennent que difficilement, parce qu'il altère la saveur du vin. On peut aussi recourir à l'orme, pourvu qu'on l'étête dans sa jeunesse, afin qu'il ne s'élève pas au-delà de quinze pieds. Or, j'ai remarqué que le *rumpotinum* est constitué de manière que ces étages ne vont qu'à huit pieds dans les lieux secs et sur les pentes, et à douze sur les plaines et dans les terrains humides. L'arbre se divise ordinairement en trois branches, à chacune desquelles on conserve de chaque côté plusieurs bras ; puis on retranche presque tous les autres rameaux qui donneraient trop d'ombre à l'époque de la taille des vignes. Si on ne sème pas de grains



Culture en hautains
(de gauche à droite):
au Portugal (Enforcado) et
en Italie (Vite maritata).

sous les rumpotinum, on laisse entre eux une distance de vingt pieds de chaque côté; mais si on y cultive des céréales, on étendra cet intervalle à quarante pieds d'un côté et à vingt de l'autre. Les autres pratiques sont les mêmes que celles qui sont usitées en Italie: ainsi on plante les vignes dans de longues fosses, on leur donne les mêmes soins, on les dispose sur les branches de l'arbre; tous les ans on fait passer aux arbres voisins de nouveaux sarments, et l'on coupe les anciens. Si l'un de ces sarments ne peut atteindre le sarment voisin, on les réunit à l'aide d'une baguette à laquelle on les attache. Lorsqu'ensuite ils fléchissent sous le poids des grappes, on les soutient au moyen d'appuis qu'on a placés au-dessous. Cette espèce de plant et tous les autres arbres fructifient d'autant plus qu'on les laboure plus profondément, et qu'on bêche plus assidûment autour de leur pied. La culture prouve au chef de famille les avantages de ce travail. »

Quelques siècles plus tard, Olivier de Serres (1539-1619) esquisse une géographie viticole de son époque dans laquelle il distingue trois hauteurs de vignes: la vigne basse (Gascogne, Languedoc, Provence et en partie dans la Guyenne, l'Anjou et le Dauphiné), la vigne moyenne, échallassée ou sur treilles (Île-de-France, Brie, Champagne, Bourgogne,

Berry, Bourbonnais) et la vigne haute sur arbres ou treillages disséminée dans le sud de la France, principalement en région montagnaise.

Pour la vigne haute, Olivier de Serres préconise de marier des ceps de vigne et des arbres de même âge: « les arbres et les ceps de même âge, et par telle égalité, s'entretiennent par ensemble, pour durer longuement, d'autant que chacune plante reçoit sa portion de la substance de la terre pour sa nourriture particulière: ce que ne pourroit faire la vigne plantée après l'arbre, lequel, comme plus robuste, attireroit à soy le meilleur du fonds, au détriment de la vigne. »

Une autre pratique, attestée en Savoie par Jules Guyot (1807-1872), est la conduite de la vigne sur crosse (bois mort) formant tuteur et que le scientifique qualifie de « futaies vignobles »: « Tous les voyageurs, tous les touristes, connaissent les crosses d'Évian, constituées par de grands arbres avec toutes leurs branches, revêtus du haut au bas par les ramifications et les pampres de la vigne, qui présentent à l'œil de véritables futaies vignobles, avec autant de fruits que l'on voit de glands sur les chênes des forêts. Tous sont persuadés que la vigne est là abandonnée à elle-même sur ces arbres, et sont loin de se douter qu'elle y reçoit les directions, les attaches et les

tailles les meilleures et les mieux raisonnées. Chaque échalas est un grand arbre, un arbre de 30 à 50 centimètres de diamètre au tronc et de 8 à 12 mètres de hauteur, un châtaignier le plus souvent avec sa tige et toutes ses branches dépouillées avec soin de leur écorce. » Dans un article publié en 1965, Jean-Jacques Hemardinquer constate quant à lui la disparition de « La vigne en hautains dans la région du Léman et à travers la France du sud » et conclut en précisant que « la culture en arbres a bien été populaire à travers tout le pays au sud de la Loire » avec néanmoins des zones de plus forte présence dans les Alpes et les Pyrénées.

La culture de la vigne arbustive conduite le long d'un tronc d'arbre se pratiquait encore, il y a quelques années, au Portugal dans la région de Minho (*enforcado*) et se pratique encore aujourd'hui en Italie, en Campanie (*vite maritata*).

Lorsque les arbres étaient utilisés pour conduire la vigne en hautain c'était bien souvent pour éloigner les grappes de la terre trop froide et augmenter la surface d'exposition de la vigne au soleil. Cette pratique de compagnonnage permettait également aux paysans disposant de peu de terres d'optimiser l'espace cultivable grâce à une polyculture verticale. Les récoltes étaient ainsi diversifiées et allongées dans le temps, en fonction de la saisonnalité des espèces cultivées et la végétation arborescente garantissait un fourrage d'appoint si la nourriture pour le bétail venait à manquer. Aujourd'hui, la réintroduction d'arbres dans les vignobles aurait plutôt pour objectif d'atténuer les effets du réchauffement climatique en protégeant les vignes du soleil et de la sécheresse. Les arbres apportent en effet de l'ombre et une augmentation de l'hygrométrie qui permettent d'atténuer l'évaporation et le réchauffement des sols. Les arbres permettent par ailleurs de restaurer les sols viticoles souvent pauvres et compactés grâce à l'apport de matière organique et à un système racinaire décompactant.

L'arbre complanté ne servait pas forcément toujours de support pour la conduite de la vigne. L'arbre, fruitier dans la grande majorité des cas, pouvait en effet également être cultivé en association avec la vigne comme c'est le cas de l'olivier, du figuier ou du cerisier. Tous ces arbres compagnons présentent d'ailleurs les mêmes affinités écologiques que la vigne en matière de sols et de climat. Jusqu'à un passé récent, l'arbre était indissociable de la vigne et présent dans quasiment tous les vignobles. Dans le sud de la France par exemple, la joualle était un système de culture ancestral associant plusieurs espèces végétales sur une même parcelle dont des arbres fruitiers. Au début du XX^e siècle, tous les vignobles n'ont pas encore entamé leur conversion vers le modèle de monoculture viticole comme l'attestent certaines cartes postales anciennes. Ces paysages de vignes complantés s'opposent aux paysages des vignobles actuels où les arbres, lorsqu'ils subsistent, sont cantonnés aux bords des chemins. La vitiforestierie est aujourd'hui appréhendée comme une piste sérieuse de solutions face au changement climatique, aux maladies de la vigne et à la gestion des sols. Le développement de la vitiforestierie ne pourra cependant se faire que si les apports des arbres aux vignes sont supérieurs à leurs contraintes notamment au niveau de la concurrence hydrique ou azotée et l'éclaircissement. Pour cela, il convient de respecter quelques règles et préconisations comme la conservation d'une distance minimale entre les rangées d'arbres et de vignes, l'orientation nord-sud, le choix des essences d'arbres et leur taille (élagage ou trognage (2)). Conseils que prodiguait déjà Columelle, il y a près de 2000 ans !

(2) La conduite en trognes, ou trognage, est une technique de taille de la tête d'un arbre permettant de favoriser la croissance de rejets ou du feuillage.